

LE CLIN D'OEIL municipal



BILLET DE LA *maire*se

Le Havre de Val-David

Des développements récents m'appellent à faire le point sur la situation de ce projet dont nous pouvons maintenant dire avec certitude qu'il verra le jour.

En effet, nous avons reçu l'accord conditionnel de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour aller de l'avant. Quand je dis nous, il ne s'agit pas de la Municipalité, même si celle-ci a joué un rôle important dans le démarrage et les démarches à faire auprès de la SHQ.

Il s'agit plutôt du Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation à qui il a été récemment convenu de confier l'administration du Havre de Val-David.

Le comité provisoire, composé de mesdames Madeleine Vendette-Savard, Michèle Leroux-Ouimet, Rolande Fontaine et Diane Meunier, monsieur Jacques Boucher, la conseillère madame Manon Paquin, le trésorier de la Municipalité monsieur Lucien Ouellet ainsi que moi-même, a donc été dissout.

On a peine à imaginer toute l'énergie nécessaire demandée aux membres du comité provisoire pour faire évoluer un tel projet. Inutile de vous dire que c'est avec un pincement au cœur que les membres de ce comité ont accepté ce transfert des responsabilités, mais ils savent que ce choix a été fait dans l'intérêt de tous.

Pour mieux vous situer, voici un court résumé de la petite histoire du Havre. Je crois utile que vous sachiez où le projet a commencé pour bien comprendre où il s'en va.

C'est en 2008 que les citoyens Pierre Lefebvre, Monique Légaré, Yves Rioux, Madeleine Landry, Yves Hamel et Ginette Blais se sont regroupés avec l'idée de créer une coopérative d'habitation pour personnes âgées. Ils ont alors retenu les services du Groupe Logiloge pour les guider dans les démarches à faire.

En janvier 2009, la Municipalité a été sollicitée comme partenaire au projet, au même moment où elle recevait une pétition par laquelle un bon nombre de citoyens demandaient la création d'une résidence pour les personnes âgées de Val-David. La contribution financière de la Municipalité à un tel projet excluait, pour diverses raisons, la formule coopérative d'habitation.

Parmi les options les plus intéressantes, celles de la SHQ ont retenu l'attention : Volet 1, pour tous, Volet 2, pour personnes âgées en légère perte d'autonomie, et Volet 3, pour personnes en très grande perte d'autonomie.

Il a été établi que le Volet 2 serait le plus avantageux et celui qui convenait le mieux à nos besoins, puisque c'est au moment d'une certaine incapacité de garder leur maison ou leur logement que nos citoyens ont le plus besoin d'une alternative pour rester dans Val-David.

À ce stade, les initiateurs du projet original ont remis leur participation en question et l'OBNL Le Havre de Val-David, auquel a également participé le maire de l'époque Pierre Lapointe, a été créé.

Le comité provisoire a continué de travailler avec le même groupe de ressources techniques, le Groupe Logiloge.

Leurs connaissances du milieu et leur expertise dans ce domaine constituaient des atouts importants. La demande dûment complétée a d'abord été présentée à notre député Claude Cousineau et c'est fort de son appui que nous nous sommes rendus à Québec pour le dépôt du dossier à la SHQ. Bien qu'autonome et constitué en OBNL, ce comité dépendait du soutien municipal.

Le projet a été présenté aux citoyens en janvier 2010 et la réponse a été très enthousiaste. À ce jour, plus de 70 demandes de logement ont été reçues. Même si ce nombre dépasse le nombre de logements qui seront construits, les inscriptions sont toujours acceptées. Lorsque le moment sera venu d'inviter les personnes inscrites à occuper un logement, un certain nombre d'entre elles auront sans doute fait un autre choix entretemps et la fin de la liste pourrait être atteinte plus vite qu'on pense.

Malgré les retards dus aux difficultés engendrées par une certaine opposition et beaucoup d'incompréhension, la SHQ nous a attribué 20 unités de logements en octobre 2010. Celles-ci sont passées à 22 et d'autres pourraient encore s'ajouter.

Le terrain convoité, à proximité de l'actuel Office municipal d'habitation sur le chemin de la Rivière, est immense. Bien situé, ce terrain boisé d'arbres matures, en bordure de la rivière, est idéal. Propriété de l'Immobilière SHQ, il a été impossible d'en acquérir juste la portion nécessaire à la construction. Le comité a donc négocié pour l'achat de la totalité du terrain.

Le projet Le Havre de Val-David relève donc maintenant entièrement du Conseil d'administration de l'OMH qui était appelé, de toute manière, à gérer les logements à prix modique réservés pour les personnes à faible revenu. Cependant, contrairement à l'OMH actuel, seulement la moitié des logements seront à loyer modique. Les autres logements seront offerts à prix régulier, tel que prévu.

Le Conseil d'administration de l'OMH est composé de Jacques Boucher, Gustave Desnoyers, Ginette Hamel, Lucienne Gravel, Robert Langlois, Barbara Strachan et moi-même, Nicole Davidson. S'y ajouteront sous peu Lucien Ouellet et Madeleine Vendette-Savard, pour une collaboration spéciale jusqu'à l'arrivée des premiers locataires.

Parmi les critères d'attribution des logements, je vous confirme que les résidents de Val-David auront la priorité, incluant ceux qui auraient dû quitter momentanément le village pour se loger convenablement.

Si tout se passe bien, les travaux de construction devraient débuter en avril 2012 et la date prévue d'occupation des logements est le 1er février 2013, soit dans à peine 18 mois.

C'est donc avec plaisir que nous saluons cet extraordinaire apport à notre vie valdavidoise. C'est aussi du fond du cœur que nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui y ont contribué de près ou de loin, à chacune des étapes. C'est un devoir et un honneur d'en assurer la continuation.

Nicole Davidson

ADMINISTRATION

DEUX FOIS PLUTÔT qu'une



Pour les Cols bleus : Assis : Serge Charrette, vice-président du syndicat, Nicole Davidson, mairesse, Marc Larocque, président du syndicat et Serge Pourreaux, directeur général. Debout : Raymond Auclair, conseiller responsable des Travaux publics et Yves Frenette, directeur du service des Travaux publics.

Le 2 août dernier, la Municipalité du Village de Val-David signait, coup sur coup, deux nouvelles conventions collectives.

Pour les Cols bleus, il s'agit d'une septième convention qui portera cette fois sur quatre ans plutôt que trois comme ce fut toujours le cas.

Il convient de souligner que depuis leur accréditation en 1993, aucun conflit de travail n'est jamais venu perturber les activités du service des Travaux publics et que les négociations se sont déroulées dans l'harmonie et à la satisfaction des deux parties qui y trouvent chacune leur compte. L'esprit d'équipe qui règne au sein des troupes est en grande partie responsable de la qualité du travail des employés qui sont fiers de servir les citoyens de Val-David.

Pour l'Association des pompiers de Val-David, il s'agit par contre d'une première convention collective depuis qu'ils ont obtenus leur accréditation du Syndicat des pompiers et pompières du Québec en juillet 2010. La section locale de Val-David a signé pour trois ans. Cette convention collective vient donc remplacer l'entente de travail autrefois signée entre l'Association et la Municipalité.



Pour les pompiers : Assis : Stéphane Primeau, vice-président du syndicat, Nicole Davidson, mairesse, Jean-Pierre Monast, président du syndicat et Serge Pourreaux, directeur général. Debout : Réal Dufresne, directeur du service de Sécurité incendie, Manon Paquin, conseillère responsable de la Sécurité publique et Mario St-Pierre, secrétaire-trésorier du syndicat.

MAIRIE

2579, rue de l'Église, Val-David
Tél. : 819 324-5678
info@valdavid.com

BIBLIOTHÈQUE

1355, rue de l'Académie, Val-David
Tél. : 819 324-5678, poste 4233
bibliotheque@valdavid.com

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

2525, rue de l'Église, Val-David
Tél. : 819 324-5678, poste 4235
tourisme@valdavid.com

CONSEIL MUNICIPAL 2^e MARDI DU MOIS, 19 H 30, Salle communautaire/église (2490, rue de l'Église) - Prochaine assemblée : 13 septembre 2011



SÉCURITÉ PUBLIQUE

LA STÉRILISATION = la solution

Dans l'horoscope chinois, 2011 est l'année du chat et nous en prenons prétexte pour sensibiliser la population et les propriétaires d'animaux au bien-être de ce petit félin.

Dans les Laurentides, comme partout ailleurs au Québec, la surpopulation féline est une préoccupation majeure. Le nombre de chats abandonnés et qui se retrouvent dans les refuges est en croissance. On évalue à 36 % le nombre de foyers possédant un chat domestique. Bien qu'aucun inventaire des chats ne soit fait à Val-David, nous pouvons évaluer à 350 le nombre de chats vivant sur notre territoire.

Une chatte sera en chaleur pendant deux mois à toutes les deux ou trois semaines, tant qu'elle ne sera pas accouplée.

Comme il n'est pas rare qu'une chatte donne naissance à six ou sept chatons par portée, faisons le calcul...

Première année, 3 portées de 4 chatons : 12 chatons



Deuxième année, la même chatte et ses rejetons donneront naissance à 144 chatons.



Troisième année, 1,728 chatons.



Quatrième année, dans des conditions optimales, plus de 20,736 chatons naîtront.



Le chat ne jouit pas du même statut que le chien. Parce qu'il y a moins de risques de morsures et de menaces pour la sécurité des citoyens et des autres animaux, il est rarement réglementé par les municipalités. Étant donné leur nombre, ceux-ci sont disponibles gratuitement ou à petit prix en comparaison des coûts d'acquisition d'un chien. Qui n'a jamais été sollicité pour adopter un chat!

Le chat est perçu comme ayant une valeur

moindre, ce qui explique le nombre d'abandons. Pour compliquer la situation, on adopte peu d'animaux. Conséquemment, huit fois plus de chats en bonne santé que de chiens se font euthanasier inutilement. Juste parce qu'il y en a trop! Pendant ce temps, plus de 200 chats attendent au chenil de la SPCA. Des chatons, c'est « cute », mais les spécimens adultes attendent parfois en vain pour une adoption.

La stérilisation, un geste responsable

- Réduit les comportements désagréables, l'agressivité et les risques de bagarres liés à la défense d'un territoire.
- Réduit les pulsions sexuelles; l'odeur d'un mâle non castré est intolérable.
- Réduit les miaulements interminables de la femelle en chaleur capable de réveiller tout le voisinage. Ces périodes peuvent durer une dizaine de jours et revenir aux deux à trois semaines pendant deux mois et parfois plus.
- Réduit le nombre de chats orphelins.

Les mâles comme les femelles atteignent la maturité sexuelle à six mois. Il est donc fortement suggéré d'y voir à cet âge.

Sources : Fédération canadienne des sociétés humaines, Printemps 2011
Académie de médecine vétérinaire du Québec, *La stérilisation, quand, comment, pourquoi.*



Clinique de sang de l'Association des pompiers de Val-David
Merci au 89 donateurs qui se sont déplacés le 1^{er} août dernier.

Cuisine collective

Les ateliers débutent à la mi-septembre.
Encore quelques places disponibles.
Contactez Françoise Poirier
819 322-9327



L'herbe à poux, ça s'arrache!

Voyez-y, avant que ne débutent les allergies causées par le pollen.



BON VOISIN, Bon œil

En collaboration avec la Sûreté du Québec et de citoyens intéressés, le programme de protection du voisinage *Bon voisin, Bon œil* se met tranquillement en place.

Principalement axé sur la prévention contre le vol par effraction dans les résidences, ce programme mise sur la mobilisation de groupes de citoyens.

Pour ceux qui souhaitent participer à l'implantation du programme dans leur secteur ou simplement obtenir des renseignements, une soirée d'information se tiendra le **jeudi 25 août prochain à 19h**, à la salle communautaire de l'église.



ENVIRONNEMENT

Grand virage

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION/DÉMOLITION



Les matériaux de construction sont parmi les éléments qui ne sont pas acceptés à la collecte des gros rebuts. Ils ne sont pas non plus ramassés avec les déchets domestiques et il est **interdit de les mettre dans le bac noir.**

La collecte régulière des matières résiduelles se limite aux déchets produits au cours de vos activités domestiques quotidiennes.

Parce que les résidus de matériaux de construction, de rénovation ou de démolition sont des matières résiduelles exceptionnelles, il est de la responsabilité de leur propriétaire, et non de la collectivité, d'en disposer correctement.

Ces matériaux sont acceptés au dépôt de matériaux secs de Ste-Agathe, où ils seront récupérés adéquatement, moyennant certains frais ou non, dépendant du type de matière.



LOISIRS ET CULTURE

La programmation des activités de loisirs pour l'automne sera distribuée début septembre.

INSCRIPTION À LA MAIRIE DU 12 AU 16 SEPTEMBRE, DE 8H30 À 16H30.

DU PLAISIR EN biblio



LE CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE

Jean-Christophe Wolford



L'HEURE DU CONTE SE POURSUIT AVEC LES CONTES DU MARCHÉ
SAMEDI 27 AOÛT À 11H (4-6 ANS)
avec Elise-Anne Vallières

Pas de bébé pour Babette
de Dominique Joli
Babette veut un bébé mais n'arrive pas à pondre un seul oeuf. Ridiculisée par ses consœurs et traquée par le fermier, elle ira jusqu'à couvrir une balle de golf et porter des verres fumés dans l'espoir de se faire oublier. Peine perdue...



Tu es trop petit!
de Shen Rodie
Lorsque Pip le souriceau propose son aide aux animaux de la ferme, tout le monde lui répond qu'il est trop petit. Pourtant, on a toujours besoin d'un plus petit que soi...



et Léa Landriault sont parmi les gagnants qui se sont mérités une bande dessinée à l'un des tirages hebdomadaires de l'été. Le Club a clôturé sa saison avec une soirée *Cadeaux et gâteaux* le 10 août dernier.

Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 5 septembre à l'occasion de la Fête du travail.